
SOMMAIRE...

1. POTS-POURRIS : WE NEED YOU !

Le mot du président

par Jean-Pierre Buyle

Bientôt le retour de l'Électrochoc numérique
Concours international de plaidoiries du Mémorial de Caen

1. POTS-POURRIS : WE NEED YOU!...

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers Confrères,

Voici bientôt trois ans, était publiée au Moniteur belge la première loi dite « pot-pourri » qui allait modifier la procédure judiciaire. D'autres pots-pourris ont suivi en différentes matières.

L'heure est venue de dresser un premier bilan.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Votre expérience nous est indispensable !

La commission de droit et pratiques judiciaires d'AVOCATS.BE a mis au point un **questionnaire** qui vous est soumis aujourd'hui.

Le questionnaire a été conçu de manière à ce que vous puissiez y répondre rapidement. Cela ne devrait pas vous prendre plus de 10 minutes, 15 minutes pour les plus méticuleux.

Nous vous serions très reconnaissants d'y répondre avant le 10 octobre 2018.

Nous comptons sur votre participation ! Vos réponses seront soigneusement analysées et relayées auprès du législateur afin qu'il prenne des mesures en vue de corriger ou d'améliorer ces lois.



Je pense à Goethe qui écrivait : « *Faire un meilleur avenir avec les éléments élargis du passé* ».

BIENTÔT LE RETOUR DE L'ÉLECTROCHOC NUMÉRIQUE

Le digital est une vague irrésistible qui impacte tous les secteurs de la société en ce compris le métier d'avocat. Le défi pour notre profession est important et commence par une bonne compréhension des enjeux de la révolution numérique.

C'est pourquoi, pour la troisième année consécutive, **AVOCATS.BE**, avec la collaboration du barreau de Bruxelles, organise une journée sur l'Électrochoc Numérique. Celle-ci aura lieu le 13 décembre 2018, dans les locaux de la F.E.B. à Bruxelles (en face de la Gare Centrale).

Cette année, la conférence sera axée sur l'avocat partenaire (comment le digital peut créer ou renforcer le lien entre l'avocat et d'autres professions - juridiques ou autres ?) et l'avocat noté (les services des avocats sont-ils voués à être notés par les TripAdvisor du droit ?). En fin d'après-midi, des ateliers pitches seront organisés pour vous présenter les derniers outils de gestion et outils de connaissance, ainsi que les dernières fonctionnalités de la dp-a.

L'Incubateur d'AVOCATS.BE clôturera la journée par la 2^e édition de la cérémonie de remise des Prix de l'innovation. Ces Prix seront attribués à des projets innovants, dans la catégorie « LegalTech » et la catégorie « Avocat ». Un Prix du public sera également décerné (des mains du Ministre du Digital Alexander De Croo). J'invite tous les avocats et cabinets d'avocats à participer à ce concours qui vise à promouvoir l'innovation au sein des barreaux. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur la page www.incubateur.legal/prix.

Le programme détaillé de l'Electrochoc Numérique est disponible sur le site <http://numerique.avocats.be>. Les inscriptions se font entièrement en ligne : 50 € la journée (30 € pour les stagiaires) et 10 € pour la cérémonie de remise des Prix de l'Incubateur (catering et cocktail dînatoire compris). Les participants à la journée bénéficieront de 4 points de formation.

Rejoignez-nous le 13 décembre pour assurer la transition digitale de notre profession !



CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES DU MÉMORIAL DE CAEN

Comme chaque année, le Mémorial de Caen organise son Concours de plaidoiries international, dont la finale se déroulera le dimanche 27 janvier 2019. J'aurai l'honneur de siéger dans le jury.

Ce concours, qui célèbre cette année ses 30 ans, est ouvert à tous les avocats, de toute nationalité, sans condition de langue ou d'âge. C'est un très beau concours sur le thème des droits de l'homme.

Il coïncide aussi avec le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Les premiers prix reçoivent 8.000 €. L'évènement reçoit une excellente couverture médiatique.

La qualité de ce concours réside dans la diversité de ses participants et des avocats qui viennent du monde entier. Plusieurs avocats belges francophones ont déjà été primés.

En cliquant sur ce [lien](#), vous accéderez au règlement du concours.

J'attire votre attention sur le fait que la date limite d'envoi des plaidoiries est fixé au 9 novembre 2018.

Votre dévoué.

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT
<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>